

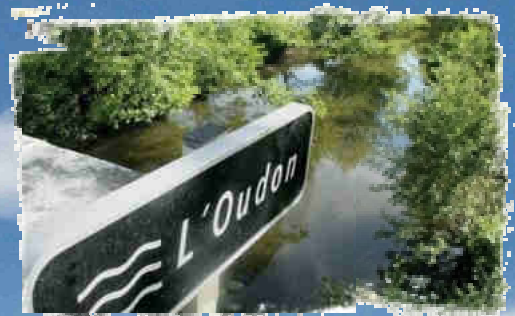
Le bulletin municipal



Autour des enfants
Halloween 2016



Concours de pêche
Février 2016



Argent de poche
Avril 2016



Sommaire

Edito du maire	p.3	Groupement de défense	p.20
Infos pratiques	p.4 à 7	VIE DES QUARTIERS	
Histoire & patrimoine	p.8 à 10	Le Patîs	p.21
Remerciements Ch. Saudrais	p.11	Acacias et Fresne	p.22
VIE ASSOCIATIVE		La Minée	p.22
Moto-Club « Les Capello's »	p.12	La Touche - Rue des Loisirs	p.23
AS La Chapelle Craonnaise	p.13	DIVERS	
Tennis de table	p.14	La recette de Martine	p.24
Autour des enfants	p.15	Enquête gaz liquéfié	p.25
Entres amis	p.16	INFOS GENERALES	
Comité des fêtes	p.17	Informations	p.26 à 33
Club du bon accueil	p.18	Calendrier 2017	p.32
Familles Rurales	p.19		



Permettez-moi en ce début d'année, de vous présenter avec mon équipe municipale, tous mes meilleurs vœux pour l'année 2017.

Je vous souhaite mes vœux de bonne santé à vous tous et une intention particulière à ceux qui souffrent de solitude, de maladie ou de la disparition d'un être cher. Cette année, malheureusement certaines familles n'ont pas été épargnées. Je partage leur peine.

Je souhaite la bienvenue aux nouvelles familles arrivées sur la commune en 2016, Bienvenue également aux nouveaux-nés de l'année.

Pendant l'année 2016, nous avons réalisé des travaux de réhabilitations au logement de la poste. Au niveau du terrain de football, la toiture a été entièrement rénovée par la mise en place d'un bac acier. Nous avons aussi validé des travaux d'accessibilité concernant les ERP (établissements recevant du public) et IOP (installations ouvertes au public). Ces travaux se réaliseront sur 2 ans. Une demande de subventions DETR a été sollicitée au niveau de l'État.

Pour les projets 2017, l'objectif est de réaliser des études pour l'aménagement de la 2ème phase du lotissement des Acacias I et II. Par la même occasion, nous allons penser et réfléchir à l'aménagement du bourg.

Christian Saudrais, notre agent communal, fait valoir ses droits à la retraite en cette fin d'année. Je tiens à le remercier pour le travail accompli pendant ces 26 années de service au sein de notre commune. Il est remplacé par Thierry Métairie qui a déjà pris ses fonctions à partir du 1^{er} décembre. Il saura s'adapter à ces nouvelles fonctions au sein de notre collectivité. Merci de lui réserver le meilleur accueil.

J'en profite pour remercier tous les membres du conseil municipal, membres du CCAS, le personnel communal, les associations et leurs présidents, le dévouement des bénévoles qui garantissent un dynamisme toujours plus grandissant lors de leurs activités et de leurs manifestations. Merci à vous tous qui faites de votre commune ce qu'elle est c'est-à-dire une commune conviviale.

Excellente année 2017 à tous.

Gérard LECOT



HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte le :

Lundi, mardi et vendredi de 9h à 12h30

Jeudi de 14h à 18h

Tel : 02 43 98 81 92

E-mail : lachapellecraonnaise@orange.fr



HORAIRES D'OUVERTURE DES DÉCHÈTERIES

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Cossé le Vivien 02 43 64 31 69	13h30- 17H30		13h30- 17H30	13h30- 17H30	13h30- 17H30	9h-12h 13h30-17h30
Craon 02 43 06 08 69	13h30- 17H30	9h-12h	13h30- 17H30	13h30- 17H30	13h30- 17H30	9h-12h 13h30-17h30

Plus d'informations : www.paysdecraon.fr

RAMASSAGE DES ORDURES MÈNAGÈRES

Collecte le lundi

Pour les personnes collectées 1 fois par semaine à domicile (le bourg et le Pâtis), il est formellement interdit d'aller déposer des ordures dans les containers réservés aux maisons isolées et fermes sous peine d'amendes.

Les bacs doivent être sortis la veille du jour de ramassage, la collecte n'étant pas réalisée à heure fixe.

ASSAINISEMENT COLLECTIF

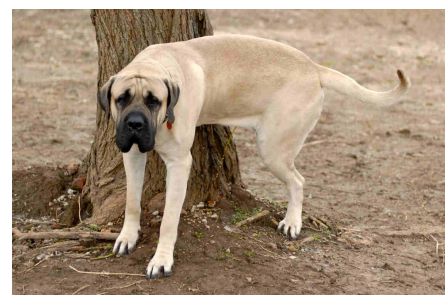
Quelques recommandations pour ne pas perturber notre système d'assainissement communal :

Ne pas jeter dans les toilettes, les serviettes hygiéniques, les capsules de « tampons », les lingettes, ou autres déchets solides non biodégradables.

Interdiction de rejeter tous produits chimiques : les huiles alimentaires, les huiles de vidange, des solvants (white spirit, antigel, essence, rinçage de cuve à fioul, désherbant ...), des vernis ou des peintures, etc....ces produits doivent être portés à la déchèterie.

DIVAGATION DES ANIMAUX DOMESTIQUES

Nous vous rappelons que les trottoirs de notre village et les aires de jeux pour nos enfants ne sont pas des lieux propices à recueillir les déjections de votre animal de compagnie, et que tout propriétaire d'animaux en divagation est passible d'une amende, alors **s'il vous plaît un peu de civisme...**



LA SALLE DES FÊTES

Tarifs applicables pour l'année 2017

Repas jusqu'à 40 personnes	104.00 €
Repas de 41 à 70 personnes	116.00 €
Repas de plus de 70 personnes	146.00 €
Location week-end entier (samedi + dimanche) :	
1 ^{er} jour → tarif ci-dessus	2 ^{ème} jour → tarif unique 63.00€
Chauffage (par jour, du 1er novembre au 31 mars)	28.00 €
Vin d'honneur	33.00 €
Chauffage pour un vin d'honneur	15.00 €
Location pour une association commune, chauffage compris	53.00 €
Location pour une association hors commune, chauffage non compris	69.00 €
Location sonorisation	22.00 €
Vaisselle cassée ou perdue (l'unité)	2.00 €

Une location gratuite par association communale en partant du 1^{er} Janvier de l'année en cours.

A compter de 2017, s'il est constaté que le ménage de la salle est mal effectué (la mairie étant seule juge), il sera appliqué un surcoût lors de la facturation de la location (25 € par heure de ménage supplémentaire).

RAPPEL

Chaque utilisateur est responsable du nettoyage et du rangement de la salle. De ce fait le président de chaque association est responsable de la salle ainsi que la cuisine qui doivent être libre de tout matériel avant le lundi 12 h

L'activité de la salle doit être terminée à 2 heures du matin

PÊCHE AU PLAN D'EAU COMMUNAL

Cartes à la journée **1,5 € la gaule**

A retirer à la mairie ou au restaurant "La cantine de Gilles"

Cartes à l'année à prendre à la Mairie :

20 € la carte pour deux gaules par personne

10 € la carte pour les enfants de moins de 14 ans



La carte à l'année peut être prise par tout le monde ; même pour les pêcheurs n'habitant pas la commune.

ASSISTANTES MATERNELLES

Nom	Adresse	Contact
LE BRET Mégane	1 Rue DE LA GARE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	06 52 32 33 20 megane.lebert@hotmail.fr
AUBERT Sonia	LA MINEE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	02 43 68 38 66 laminee53230@orange.fr
COTTIER Sophie	6 Lotissement DE LA TOUCHE 53230 LA CHAPELLE CRAONNAISE	02 43 98 92 86 sophie.cottier323@orange.fr

Données à jour : www.mon-enfant.fr (site internet de la Caisse d'Allocations Familiales)

ETAT-CIVIL 2016

Naissances (enfants nés domiciliés dans la commune)

VIEL Léo	né le 17 avril 2016
CHAUMOÎTRE Nathan	né le 6 mai 2016
PIED Sacha	né le 12 août 2016

Mariages

MOREAU Mickael et METAIRIE Manuella le 7 mai 2016

Décès

LUSSON Baptiste (36 ans)	décédé le 16 janvier 2016
MADIOT Annick née VIGANNE (55 ans)	décédée le 25 février 2016
GUILLOMET Claude (83 ans)	décédé le 23 août 2016
ROULIN Alain (67 ans)	décédé le 6 novembre 2016

Le budget communal 2015

Voté chaque année par le conseil municipal, le budget de la commune présente l'ensemble des dépenses et des recettes prévues dans les différents domaines d'intervention de la commune.

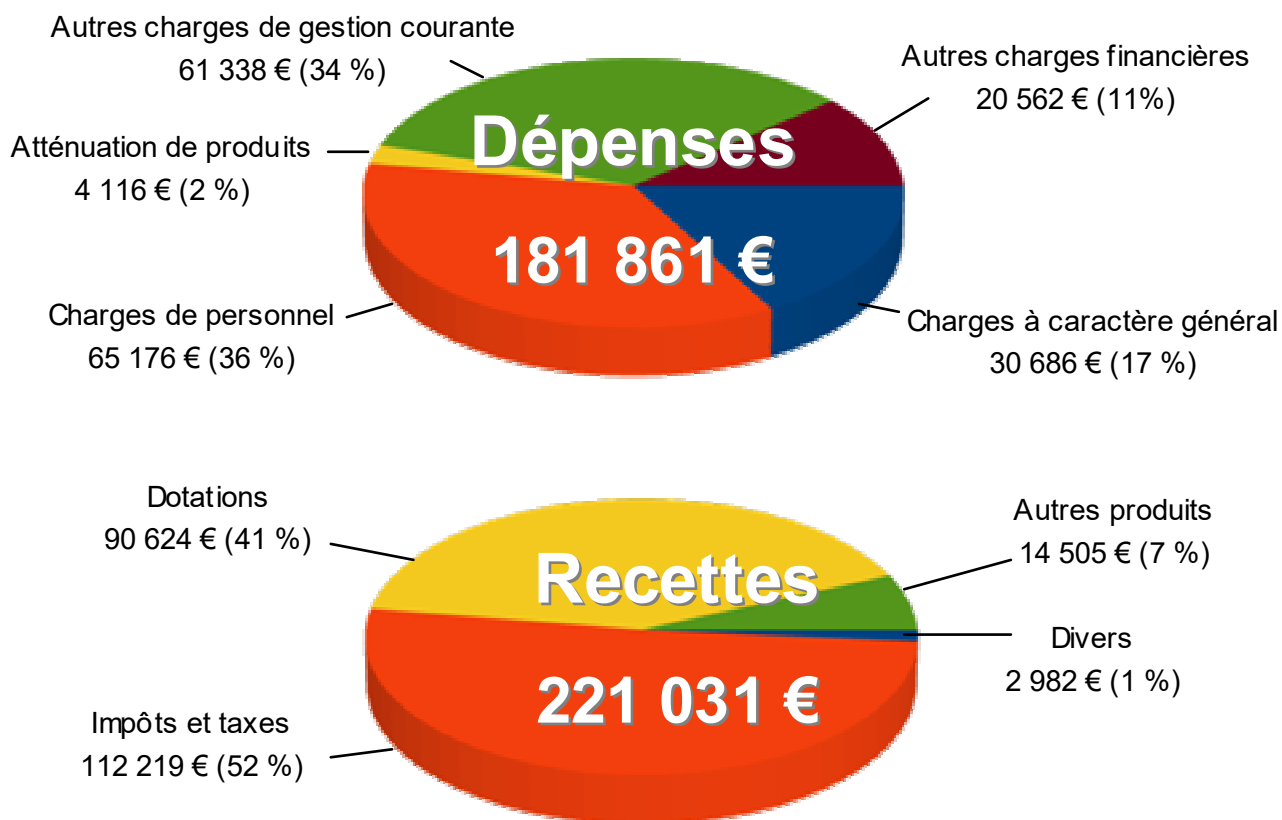
Comme les années précédentes, les postes principaux de dépenses restent, pour la commune, les charges à caractère général (les charges de personnel et l'entretien des bâtiments), les autres frais de fonctionnement.

Les impôts locaux, les dotations et participations de l'Etat sont les recettes de fonctionnement de la commune.

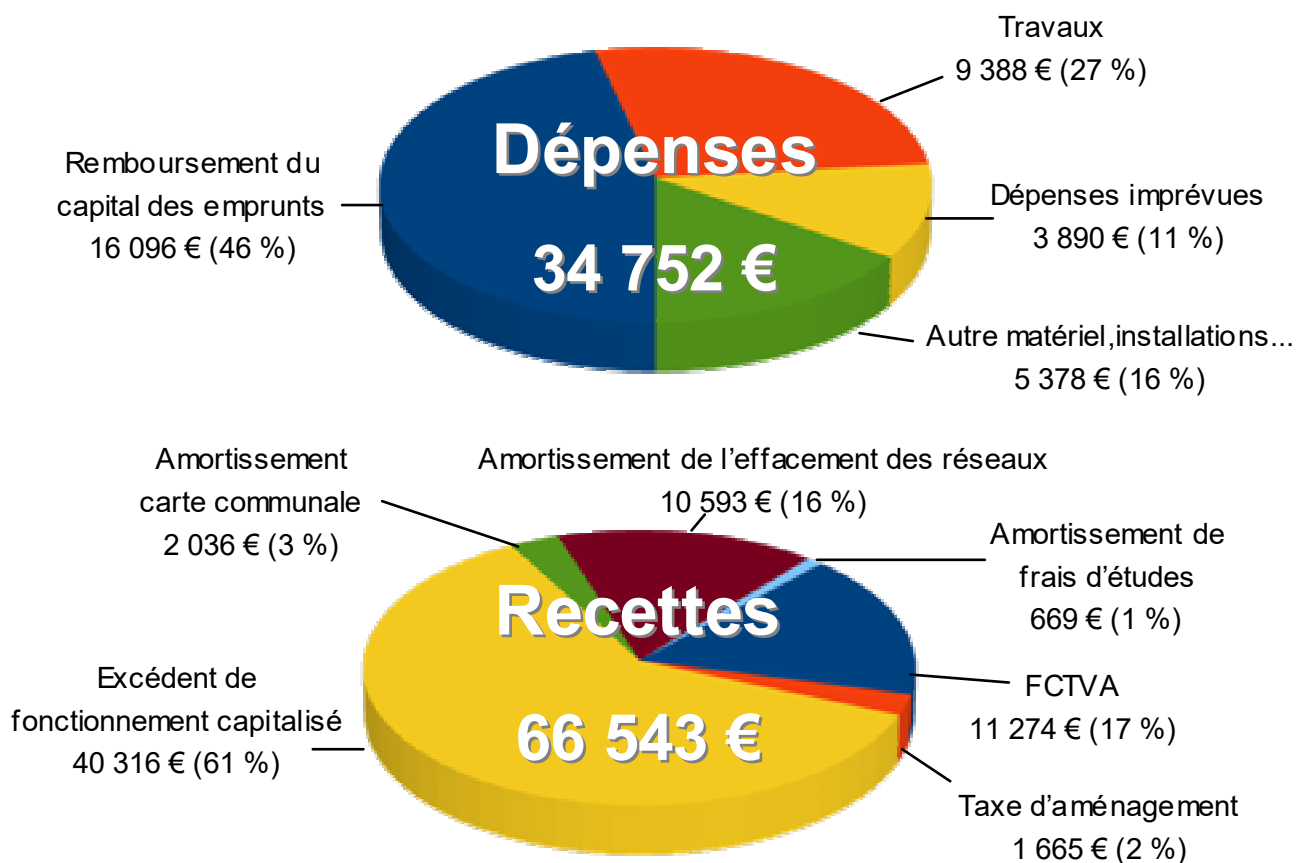


Le budget communal 2015 en détail

Fonctionnement

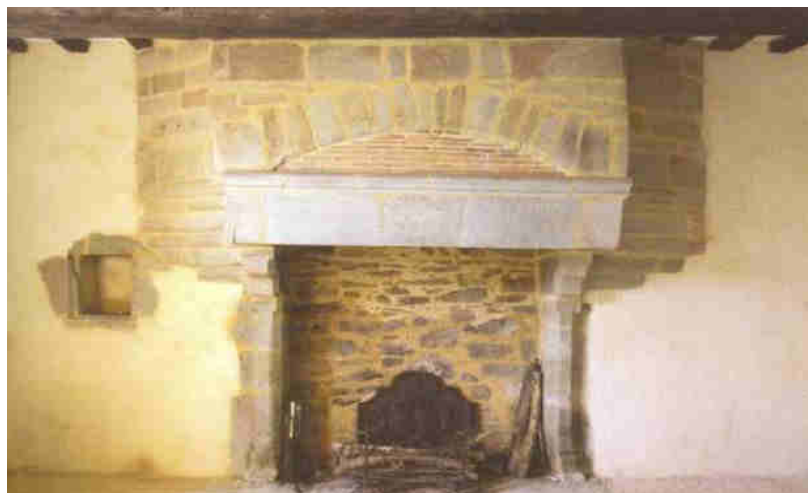


Investissement



Le Manoir de Villegrand

Le logis de Villegrand, cité la première fois dès 1247, est qualifié de maison seigneuriale en 1697. Longtemps occupé par une ferme, il a aujourd'hui retrouvé tout son éclat et en particulier sa tour ronde sépare la façade en deux, la partie gauche étant plus élevée avec ses trois fenêtres alignées dans le sens de la hauteur. Cette tour abrite un large escalier de bois dit à vis de Saint-Gilles où deux personnes peuvent monter de front.



Villegrand : Fenêtre à meneau

Les fenêtres à meneaux de grès bleu ont gardé, tout comme les encadrements des portes intérieures et extérieures, de fines moulures dénotant le raffinement de leur décor.

Les deux salles du rez-de-chaussée sont dotées de cheminées monumentales. L'une d'elles, à usage de cuisine, est accostée d'un « fourneau » potager en bon état avec ses niches sur le dessous, pour la braise et ses trous sur le dessus pour y poser les plats à mijoter.

À la fin du XVII^e siècle, Villegrand sera occupé par Christophe Fouin du Fuseau, receveur du grenier à sel de Craon, bienfaiteur de la Chapelle-Craonnaise.

En 1791, cette demeure fut le théâtre d'un double assassinat de ses occupantes qui horrifia tout le craonnais. La châtelaine, demoiselle Marie-Anne-Charlotte de La Barre, âgée de 80 ans, passait pour fort riche et pour cacher sa fortune dans des barriques d'argent. Vivait avec elle demoiselle de La Barre de Joyeuse, âgée de 16 ans. Quatre malandrins, à la nuit, pénétrèrent dans le logis et les massacrèrent non sans avoir brûlé les jambes de la plus âgée et fait subir de monstrueuses horreurs à la plus jeune. Une servante qui en réchappa put les dénoncer et les faire arrêter dans une auberge de Pouancé. Ils furent condamnés à avoir la tête tranchée sur la place publique de Craon.



Aujourd'hui, le manoir de Villegrand, propriété privée, ne se visite pas, mais reste visible de l'extérieur

Cet article est inspiré du livre « Châteaux & manoirs en Mayenne ». (auteur : Nicole Villeroux)

Le terrain de loisirs

Ce qui a été réalisé au terrain de loisirs :

1 - La rotonde, point de rencontre du terrain surplombant le plan d'eau.



2 - L'espace de jeux pour enfants.



3 - Les allées qui permettent un cheminement aisé dans le parc en étant accessible aux personnes à mobilité réduite et aux poussettes.

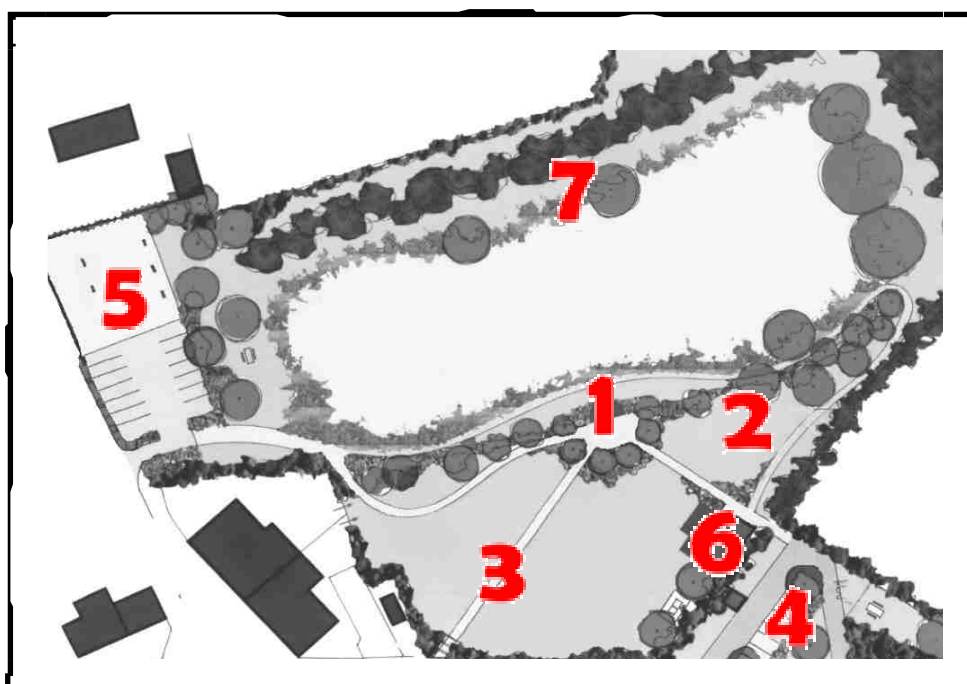
4 - Le parking rue de loisirs a été remanié.

5 - L'espace « pétanque » avec les bancs offerts par le Syndicat d'Initiative de Cossé-le-Vivien.

Ce qui reste à faire :

6 - L'abri

7 - L'aménagement paysager autour du plan d'eau



La salle Benjamin Anger

La salle Benjamin Anger a été inaugurée le samedi 5 septembre 2015.

Elle a nécessité cinq mois de chantier pour un coût de 240 000 €, financé par le CCAS de la Chapelle Craonnaise et en partie par l'apport d'une réserve parlementaire du sénateur François Zocchetto.

Cette salle est destinée principalement aux associations de la commune.

Elle n'est pas prévue pour accueillir des repas. Une dizaine de tables et soixantaine de chaises permettent l'organisation de cocktails, réunions et autres spectacles. Une kitchenette est à disposition de utilisateurs.

Lors de la conception de la salle, des placards ont été prévus pour permettre à chaque association de disposer d'un petit espace de stockage.

Les associations communales sont les utilisateurs principaux de la salle, le club de tennis de table y pratique ses entraînements hebdomadaires. La salle peut accueillir d'autres associations hors commune ou des réunions. En 2015, l'évêque de Laval y organisa une réunion des associations à but caritatif.



Inauguration le samedi 5 septembre 2015



Visite de l'évêque (23 septembre 2015)



Spectacle pour enfants (janvier 2016)



Halloween 2016



Je profite de l'opportunité du bulletin municipal pour offrir tous mes vœux pour cette nouvelle année, qui va débiter pour moi dans un nouvel emploi.....celui de retraité.

Je tiens à remercier tous les habitants de la commune , les maires et conseillers municipaux qui m'ont encadrés pendant toutes ces années et qui ont été accueillants et confiants envers moi.

Ces années passées au sein de la commune seront toujours les meilleures de ma vie professionnelle et c'est avec un pincement au cœur que je quitte cette ambiance !!!!!

Mais , vous n'allez pas vous débarrasser de moi comme ça.....je passerais de temps en temps dans le bourg pour que vous ne m'oubliez pas !!!!!!!

Merci à tous

Christian



LA RETRAITE IDÉALE



MOTO CLUB - « LES CAPELLO'S »

Les membres du moto club vous offrent tous leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année, qu'elle apporte à chacun le bonheur, la santé, la joie, l'argent et pleins que de bonnes choses !!!!! En fin d'année 2015, nous avons eu quelques départs et notre association ne comptait plus que 9 membres. Début d'année 2016, nous avons eu de nouvelles recrues et du coup, aujourd'hui nous comptons 22 membres. Nous sommes fiers de la croissance de notre Moto Club qui, en 2018, fêtera ses 20 ans d'existence. En effet, l'association a été créée en 1998 par 4 personnes motivées, Didier Madiot, Loïc Aubert, Olivier Aubert et Pascal Moriceau, il nous appartient de continuer à la faire vivre le plus longtemps possible.

Aujourd'hui nous avons une équipe dynamique avec du sang neuf, ce qui permet d'innover dans nos sorties ou manifestations. Une commission balades a été mise en place, nos jeunes recrues se sont portés volontaires et ont bien assurés la balade du 24 septembre, date à laquelle a eu lieu notre rassemblement annuel sur le terrain de foot, 65 motos étaient présentes pour la balade de l'après midi et le soir nous comptons 230 personnes.



Cette année, nous organisons un « arbre de Noël » pour les adhérents, les conjoints et enfants, le vendredi 9 décembre, ceci afin de nous retrouver en dehors de nos réunions et manifestations, dans une ambiance conviviale .

Les manifestations prévues pour 2017 :

samedi 4 Mars, soirée galettes et samedi 16 septembre , rassemblement annuel .

Meilleurs vœux !



A.S. LA CHAPELLE CRAONNAISE

L'A.S La Chapelle Craonnaise, son président, son bureau ainsi que l'ensemble de ses joueurs sont heureux de vous souhaiter leurs meilleurs vœux pour l'année 2017.

Cette année encore, l'objectif est rempli avec l'engagement de 2 équipes séniors qui comptent au total 35 joueurs licenciés pour porter fièrement les couleurs Capellos le dimanche après-midi.

En ce qui concerne la partie sportive, l'équipe A évolue en 3^{ème} division. Elle est cette année dans un groupe très relevé mais cependant homogène. Les résultats ne sont pour l'instant pas à la hauteur de nos espérances, actuellement 9^{ème} au classement et ce malgré de belles prestations qui ne sont malheureusement pas récompensées au niveau du classement.



L'équipe B, quant à elle, évolue à nouveau en 4^{ème} division après s'être maintenue la saison passée et ce malgré une deuxième phase compliquée. Elle est actuellement en deuxième partie de tableau mais vient de réaliser une très belle performance en enchaînant 2 succès consécutifs contre 2 concurrents directs au maintien.



Les 2 équipes peuvent évoluer sereinement grâce à notre arbitre Thierry Métairie et à tous les bénévoles qui nous accompagnent et qui sont indispensables à la vie du club au quotidien.

N'hésitez pas à venir nous rejoindre, nous sommes toujours à la recherche de plusieurs joueurs pour compléter les effectifs, ou nous soutenir le dimanche après-midi. Les dates et horaires des matchs sont affichés au terrain de foot. Suivez nous également sur notre page Facebook As La Chapelle Craonnaise.

Nous voulons remercier tous nos sponsors qui nous permettent d'avoir des équipements récents (O' Masculin, Thierry Métairie, Contrôle Technique Cosséen et VandB) et de participer au fonctionnement du club. Cette année, nous avons investi dans de nouveaux filets aux couleurs rouge et blanche. Nous voulions,

***En vous souhaitant à nouveaux une bonne et heureuse années 2017,
l'A.S.C.C. compte sur vous***

Vive le beau jeu et le beau geste





TENNIS DE TABLE

Le club de tennis de table est heureux de vous présenter tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année

Des nouvelles du club de tennis de table

En ce début de saison, nos deux équipes s'emploient à leur maintien dans leur division respective.

L'équipe 2, qui vient d'accéder à la départementale 3, a quelques difficultés à signer une première victoire.

Les joueurs sont confrontés à des adversaires mieux classés, et cette phase va leur permettre d'engranger de l'expérience.

L'équipe 1, qui joue en super D2, se classe pour le moment en milieu de tableau (4ème) et ce malgré les ennuis physiques de leur chef de file, Olivier, qui ne peut pas jouer à son meilleur niveau.

Espérons que la suite de la saison sera semblable, voir meilleure que son début

Rappelons que l'équipe 2 évoluait la saison dernière en D4.

Si des personnes sont intéressées à voir évoluer nos équipes, il seront les bienvenus .





L'association « Autour des enfants » vous souhaite à tous une excellente année 2017, que joie, bonheur, santé et réussite vous accompagnent tout au long de cette nouvelle année.

Nous remercions le Commune et le CCAS de la Chapelle-Craonnaise pour son soutien matériel et financier : mise à disposition de la salle des Fêtes, salle Benjamin Anger, et leurs subventions, sans quoi il nous serait difficile de faire nos activités.

Et bien sûr un grand merci à vous les enfants, ainsi qu'à vos parents pour votre participation, toujours très enthousiaste, à nos diverses activités.



Le bureau,

Président : Nathalie Garot

Vice-Présidente : Anita Richard-Boitin et Nelly Paillard

Trésorière : Sonia Aubert

Secrétaire : Erwan et Cécile Jallu

Membres : Sophie Millard, Anne Moriceau, Olivier Cocherie, Myriam Maunier,

Les activités et ateliers réalisés en 2016 :

Janvier 2016 : Spectacle de magie

Mars 2016 : Théâtre, organisé avec le club du 'bon accueil »

Avril 2016 : Chasse à l'oeuf avec la participation de la junior association

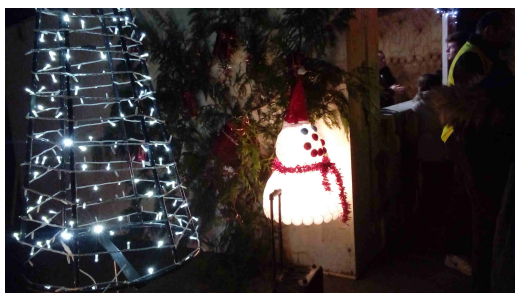
Assemblée Communale Juillet 2016 : Atelier Cirque

31 Octobre 2016 : Halloween avec la junior association

Novembre 2016 : Atelier déco de Noël pour la mise en lumière du village



Cela fait quelques années maintenant, que notre petite association propose ces activités et force est de constater à notre plus grande joie, quelles ont toujours autant de succès ! Alors un grand merci à tous pour votre investissement pour le bonheur de nos petits qui par ricochet fait forcément celui des grands.



Les dates à retenir

- | | |
|---------------------------|--|
| Le samedi 14 janvier 2017 | : Spectacle : Les arts toutes une histoire |
| Le samedi 11 février 2017 | : Théâtre avec la troupe des « kroukrous » |
| Avril 2017 | : Chasse à l'Oeuf avec la participation de la « junior association » |
| Le samedi 8 juillet 2017 | : Atelier enfants pendant la fête communale |
| Le mardi 31 octobre 2017 | : Halloween, bien sûr ! Les enfants adorent (le dentiste aussi !) |

C'est avec un grand plaisir, qu' « Autour des Enfants » vous accueillera, donc, en cette année 2017 pour partager de grands moments de convivialité.



Tout d'abord l'association « entre amis » vous souhaite une bonne année 2017. De plus notre bureau est composé d'un président: *Benjamin Chaudet*, d'une coprésidente: *Julia Garrot* et d'une secrétaire: *Tiphaine Houtin*.

Durant l'année 2016, nous avons réalisé plusieurs projets tel que:

- une soirée jeux de société en Février;
- la chasse aux œufs de Pâques pour les enfants de 8-12 ans en Avril;
- la pesée de panier et la boîte à trous lors de la fête communale de La Chapelle Craonnaise en Juillet;
- l'encadrement d'Halloween;

puis durant Novembre nous avons été sollicités par le comité des fêtes à participer à la décoration du cabanon ainsi que le service lors de la soirée des illuminations du vendredi 2 Décembre.

Pour l'année 2017, nous aimerions refaire les mêmes projets que l'année passée mais aussi nous organisons une soirée année 80 en Février.

La Junior Association « Entre Amis »

Encadrement des groupes pour halloween



Participation à la fête communale

Les membres du comité des fêtes vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année et une bonne année 2017.

En 2016, le comité des fêtes a proposé :

1 - Une pêche à la truite

Proposée pour la première fois en 2016, ce concours de pêche à la truite a rencontré un beau succès malgré le temps frais, mais normal pour le mois de février.

2 - La fête communale

Incontournable, cette fête a débutée avec le concours de palets. Cette année encore, il a fallu disposer les planches sur tout l'espace de loisirs, le nombre d'équipes étant très important.

Ce samedi soir, la soirée grillades a attiré bon nombre d'habités pour un repas fourni en grande partie par la « cantine de Gilles ». Le karaoké a permis à quelques chanteurs courageux d'affronter un public conciliant.

Le feu d'artifice tiré par la famille Tortevoix de Montsurs a été apprécié des spectateurs massés près du plan d'eau.

Enfin, le bal a clôturé la soirée jusqu'à épuisement tôt le dimanche matin.

3 - Les Embuscades

Cette année, il n'y a pas eu de spectacle accessible au grand public. Une conférence de presse à destination des partenaires du festival s'est déroulée au plan d'eau et à la salle des fêtes. Le comité des fêtes assiste les bénévoles du festival pour la préparation des spectacles.

4 - Les illuminations

Le comité des fêtes a proposé cette animation en 2015. Le succès étant au rendez-vous, elle a été reconduite en 2016. La température basse fut combattue par, au choix : un vin chaud, un chocolat chaud, des rillettes chaudes ou des crêpes préparées par le club du bon accueil.

Toutes ces animations seront reconduites en 2017.





Le Club du Bon Accueil vous présente ses meilleurs vœux de bonheur et de santé pour 2017 et serait heureux d'accueillir de nouveaux membres.

Bilan 2016

Le Club compte 39 adhérents et organise le jeudi après-midi des jeux de belote et au cours de l'année des journées de détente et festives Si vous avez de nouvelles idées, ne pas hésiter à nous les soumettre.

Président : Marcel PRAMPART Vice-président : Michel HOUTIN

Planning des activités 2017

Jeudi 5 Janvier	Assemblée générale du Club
Jeudi 2 Février	Après-midi crêpes – qualification belote
Samedi 11 Février	Théâtre avec l'association «Autour des Enfants »
Vendredi 3 Mars	Repas avec la chorale du canton au restaurant «La Gare »
Lundi 20 Mars	Concours de belote cantonal
Jeudi 23 Mars	Finale départementale de la dictée à Laval
Lundi 3 Avril	Belote du club cantonal avec qualification
Vendredi 6 Avril	Assemblée générale départementale
Lundi 15 Mai	Pétanque du canton à Quelaines
Mardi 16 Mai	Voyage à la Michaudière avec le Club de Denazé
Vendredi 16 Juin	Journée de la forme à Quelaines
Jeudi 17 Août	Pique nique du club
Jeudi 8 Septembre	Journée détente à Cossé le Vivien
Jeudi 14 Septembre	Repas du Club à la Chapelle Craonnaise
Jeudi 7 Décembre	Pot au feu du Club
Jeudi 4 Janvier 2018	Assemblée générale du Club

Belote tous les jeudis après-midi à la salle Benjamin Anger, à partir de 14 heures.



Pique-nique du club



90 ans de M. René CORDIER

Remerciements aux communes d'Athée et de la Chapelle Craonnaise pour leur soutien financier et la mise à disposition des salles.

Le conseil d'administration vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2017.

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 AVRIL 2016

Co-présidentes : Fabienne Pertron et Véronique Tuault

Trésorière : Marie-Noëlle Laloué

Trésorière adjointe : Claudine Lecot

Secrétaire : Sonia Plessis

Secrétaire adjointe : Laëtitia Bourgeois

Membres : Suzanne Bruand, Marie-Paule Breton
Colette Fournier, Nathalie Garot, Sophie Julliot
Jocelyne Bodin, Laura Beunet, Elodie Pottier et
Bossuet Maion



La réunion de l'assemblée Générale a eu lieu le 12 avril 2016 et s'est achevée par l'intervention de M. Mathieu Guélou sur le thème de la sophrologie.

ACTIVITES

Enfants : ZUMBA tous les mardis soir

Adultes :

Art Floral : mardi après-midi ou mardi soir ou jeudi après midi ou jeudi soir une fois tous les deux mois soit 5 cours à l'année (responsable : Marie-Noëlle Laloué 02.43.06.02.52)

Zumba, step, muscu et muscuzik : tous les mardis soir et tous les jeudis soir

Zumba et musculation seniors : tous les lundis matin

Marche nordique : tous les lundis après midi

Responsables sports (adultes et enfants) : Véronique Tuault 07.86.76.81.81, Fabienne Pertron 02.43.98.29.85 et Sonia Plessis 06.15.08.28.80

ACTIVITES REALISEES

« Feuilles de Brick » pour les adultes animé par Gilles « La Cantine de Gilles » de la Chapelle Craonnaise et un atelier cirque pour les enfants le 13 avril 2016



Atelier Cuisine



Art Floral

L'association participe chaque année au service du repas du CCAS d'Athée et à la décoration de la crèche dans l'église d'Athée.

Groupement de défense contre les ennemis des cultures

Le groupement de la Chapelle Craonnaise vous adresse ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Une battue a eut lieu le 19 novembre 2016, 1 seul renard a été tué. Une autre aura lieu le 14 janvier 2017 suivi d' un repas.

Information importante: si vous apercevez un renard mort, **ni toucher pas**, il peut être porteur de la gale.

Le groupement remercie toutes les personnes qui ont participé aux battues ainsi que celles qui ont donné leur autorisation de passage sur leur terrain.

En ce qui concerne les sangliers, si vous constatez des passages ou des dégâts, contactez le président au 02 43 98 86 32, il fera le nécessaire.

Les pies ne sont plus considérées comme nuisible depuis 3 ans, par conséquent les cages doivent être rapportées chez le président.

Toutes les personnes possédant une cage à rat musqué et ragondin sont invitées à communiquer le nombre qu'il possède pour une enquête de la FDGON. Ces personnes ayant pris des renards, des ragondins ou des rats musqués doivent ramener les queues avant le 1^{er} Juillet 2017 chez le président.

Par ailleurs la FDGON est habilitée pour détruire les nids de frelons asiatiques, il est fortement conseillé de les détruire car ils sont nuisibles et dangereux.

Le Président: Chaudet Bertrand



Le Pâtis et les Hourdrières

C'est avec plaisir, qu'en ce début d'année, nous nous sommes retrouvés entre voisins pour manger la traditionnelle galette des rois autour d'un petit verre !



Comme à l'accoutumée, notre grand week-end festif entre voisins : apéro à n'en plus finir, rires aux éclats, festin de rois, musique et danses endiablées jusqu'à plus d'heure ...



Puis nos chers voisins, très sportifs, ont organisé des soirées pizzas à l'occasion de l'Euro 2016 !



A l'heure des Classes 6 à la Chapelle Craonnaise, cinq de nos voisins étaient à la fête.

Avant de clore cette année 2016, nous nous sommes retrouvés pour allumer les lanternes et descendre vers le bourg pour les illuminations de Noël.

Les habitants du Pâtis et des Hourdrières vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2017 !



Quartier des Acacias et Fresne

Pour la 6^{ème} année consécutive, nous nous sommes retrouvés pour un week-end de 2 jours, le 4 et 5 juin 2016 sur l'îlot des acacias à l'occasion de la fête des voisins.

Apéro... barbecue... étaient au rendez-vous.

Après un repas partagé, la journée s'est poursuivie avec des jeux (palets, belote, jeux de société...) puis enfin tard dans la nuit.

Nous vous souhaitons nos meilleurs vœux pour l'année 2017.



Quartier de la Minée

Le quartier de la Minée vous présente tous ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année, ainsi qu'à vos proches. Que celle-ci vous apporte bonheur santé et joies familiales.

la fête
des
voisins



Quartier de la Touche et de la rue des loisirs

En 2016, Dominique, Marie-Christine et Loïc ont pris en charge l'organisation de notre fête de quartier.

Celle-ci s'est déroulée le 28 mai 2016 au terrain de loisirs.

Une quinzaine de personnes avaient répondu à l'invitation.

Après plusieurs verres d'apéro servis par nos hôtes, nous avons pique-niqué à l'ombre des arbres.

Après un après midi à discuter du quartier, de la commune, de tout et parfois de rien, nous nous sommes retrouvé en fin d'après midi chez un de nos hôtes pour terminer la journée comme cela ce fait habituellement.



Temps de préparation : 30 mn
Temps de cuisson : 1h à 1 h15

Poulet farci de ma grand-mère

Ingrédients (pour 6 personnes) :

1 beau poulet ou une poularde

Farce :

200 g de chair à saucisse

200 g de foies de volailles

100 g de jambon blanc

1 oignon, persil, estragon

1 œuf

Beurre mou

10 pruneaux dénoyautés

2 cuillères à soupe de raisins secs

10 cl de Cognac

2 tranches de pain de mie trempées dans du lait

Sel, poivre



Préparation :

Dans un bol, mettre les raisins à tremper dans le Cognac .

Peler et hacher l'oignon et le faire revenir dans une poêle avec du beurre.

Mixer les foies de volailles et le jambon.

Dans une poêle, ajouter la chair à saucisse, les foies, le jambon, à l'oignon.

Cuire 10 minutes en mélangeant fréquemment.

Préchauffez le four à 200°C (th 6/7).

Hors du feu, ajouter le pain détremé et émiétté, les raisins et le Cognac, les pruneaux, l'œuf, les herbes.

Saler et poivrer.

Farcir le poulet avec cette préparation et brider le. Enduire d'un peu de beurre avant d'enfourner.

Mettre à cuire pendant une bonne heure en arrosant souvent.

Sortir du four, découper et servir dans un plat chaud entouré de sa farce.

Déglacer le plat de cuisson avec un peu d'eau et servez cette sauce à part.

On peut le servir avec des pommes de terre sautées ou des haricots verts et bien d'autres légumes....

Pour lui donner un côté plus festif, ajouter des dés de foie gras dans la farce.

Pommes au four aux fruits secs



Pour 4 personnes • Préparation 10 min • Cuisson 40 min

- 4 grosses pommes gala
- 100g d'amandes émondées
- 100g de sucre brun
- 6 cl de jus de pomme
- 50g de beurre mou
- 1/2 c. à café de gingembre en poudre
- 1/2 c. à café de cannelle
- 1/4 de c. à café de noix de muscade moulue
- 50g de raisins secs

1. **Préchauffez** le four à 180 °C (th. 6). Dans un saladier, mélangez soigneusement la moitié du sucre, les amandes, les raisins secs, le gingembre, la cannelle, la muscade et le beurre.
2. **Coupez** un chapeau aux pommes. Évidez-les avec une cuillère à café ou parisienne. Remplissez-les avec le mélange précédent.
3. **Disposez** les pommes dans un plat allant au four. Arrosez-les du jus de pomme et saupoudrez-les du reste de sucre.
4. **Enfournez** pour 35 à 40 minutes jusqu'à ce que la garniture caramélise légèrement. Servez en arrosant du jus.

Le Conseil de martine : Servir sur une tartine de pain grillé et accompagné d'une boule de glace caramel au beurre salé.



Le SDEGM est le Syndicat Départemental pour l'Électricité et le Gaz de la Mayenne.

Il a été créé en 1947, pour fédérer l'ensemble des syndicats intercommunaux nés de l'électrification des territoires. Aujourd'hui, il regroupe l'ensemble des 261 communes du Département.

Le SDEGM est l'interlocuteur privilégié des Collectivités locales et des particuliers, pour tout ce qui concerne les réseaux gaz et électrique (basse et moyenne tension).

Pour le compte des 261 communes du département propriétaires des réseaux gaz et électrique (basse et moyenne tension), le SDEGM intervient sur le réseau public pour tous les travaux garantissant la qualité de l'énergie distribuée. Ainsi en collaboration avec les communes, le SDEGM réalise des travaux afin d'améliorer la distribution du gaz et de l'électrique : extension, renforcement, enfouissement des réseaux et sécurisation des ouvrages.

Le Président du Syndicat Départemental pour l'Électricité et de Gaz de la Mayenne (SDEGM), et le Maire de la Chapelle Craonnaise, propriétaires des réseaux du service public d'électricité et de gaz, souhaitent recenser les besoins en desserte de réseaux de gaz naturel ou de gaz propane du territoire communal, qui permettrait d'étudier les potentialités de création d'un réseau public de desserte en gaz liquéfié à partir d'un stockage central, voire si cela s'avérait possible d'envisager une desserte en gaz naturel à l'instar des communes déjà desservies en Mayenne.

Pour ce faire, nous vous proposons de répondre anonymement à l'enquête ci-après puis de bien vouloir la déposer dans la boîte à lettres de votre mairie sous quinzaine.

ENQUÊTE DESSERTE EN GAZ LIQUÉFIÉ

Je suis détenteur d'une citerne de gaz liquéfié propane

- Oui Non

Nom de la **commune** et de la **rue** où se situe ma citerne :

Je suis :

- En maison individuelle
 Collectif
 Une entreprise industrielle
Ma consommation annuelle :
 Une entreprise tertiaire
Ma consommation annuelle :

LES RONGEURS AQUATIQUES ENVAHISSANTS

Depuis plus de 40 ans, le réseau FREDON-FDGDON organise des luttes collectives contre 2 espèces de rongeurs aquatiques envahissants (RAE), le ragondin et le rat musqué.

En Pays de la Loire, c'est :

277 965 RAE capturés essentiellement grâce à l'action des bénévoles piégeurs du réseau des FDGDON-GDON et des chasseurs dont 229 665 ragondins et 48 300 rats musqués (*Chiffres 2015*).

1 904 000 RAE capturés depuis 10 ans (2005 à 2014)



IMPACTS

L'agriculture

Perte des cultures : un ragondin consomme annuellement (hors produits souillés) 30 € de végétaux agricoles (herbe, maïs, céréales, ...). En 2015, cela représente $277\,965 \times 30 \text{ €} = 8\,338\,950 \text{ €}$ de pertes agricoles qui ont été épargnées.

Élevage : risques sanitaires accrus sur les cheptels.

Chez le ragondin, le taux de prévalence moyen en Pays de la Loire est de **50% pour la leptospirose** et de 30% pour la toxoplasmose (sans parler des autres zoonoses : grande douve du foie, ténias divers, ...).

Pour les agriculteurs dont les cheptels sont en contact avec les ragondins, la leptospirose peut entraîner **15 à 30%** de perte de naissances.

L'environnement et la biodiversité

Gestion des milieux aquatiques coûteuse.

Disparition de l'activité agricole en zone de marais.

Fermeture et banalisation des espaces naturels et perte de biodiversité, les espèces invasives constituant la 2^{ème} cause mondiale de perte de biodiversité selon l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Devenir de la loutre, du castor d'Europe et du campagnol amphibie ?

Devenir de l'exploitation touristique, des activités de baignade et de nautisme ?

La santé

Les RAE sont porteurs de nombreuses maladies transmissibles à l'homme, comme la leptospirose, la grande douve, la toxoplasmose, ainsi que des parasites tels que les ténias, ...

53 cas humains de leptospirose ont été déclarés en 2014 dans notre région (mais déclaration non obligatoire). Avec un coût moyen de 1 000 € la journée d'hospitalisation / patient, quelles sont les conséquences réelles sur le budget de la santé ?

Les **animaux domestiques** sont également exposés, y compris en ville où nous retrouvons de fortes populations de rongeurs également vecteurs de maladies (rats, souris, ...).

Bien que banalisée, la problématique des rongeurs aquatiques envahissants est toujours présente, encore plus à l'heure actuelle où les sources de financement évoluent (loi NOTRe, compétence GEMAPI transférée vers les communautés de communes), où leur reproduction est favorisée (réchauffement climatiques, hivers doux) ; l'organisation des actions doit se poursuivre et s'améliorer.

Une prise de conscience des enjeux et des risques réels doit s'effectuer.

Ces informations sont issues du colloque national RAE organisé à Fontenay-le-Comte le 16 novembre 2016.

Source photos : réseau FREDON-FDGDON des Pays de la Loire.



La FDGDON de la Mayenne se tient à disposition pour toutes informations :
17 boulevard des Manouvriers 53810 CHANGE
02 43 56 12 40 - accueil@fdgdon53.fr





REORGANISATION DES COMPETENCES DE LA GESTION DE L'EAU SUR LE BASSIN VERSANT DE L'OUDON

La réforme territoriale, qui vise au regroupement des intercommunalités ou des communes, touche également les compétences de la gestion de l'eau.

La compétence « Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations (G.E.M.A.P.I.) » sera obligatoire pour les communautés de communes ou communautés d'agglomération à partir du 1er janvier 2018. Elles pourront transférer cette compétence à un syndicat mixte qui couvre le bassin versant.

Aujourd'hui, sur le bassin versant de l'Oudon, ces compétences sont déjà exercées par des syndicats. Il faut donc intégrer à l'existant les conditions de la réforme.



Le bassin versant est un territoire irrigué par une rivière, avec tous ses affluents et fossés qui alimentent ce territoire.

Organisation actuelle sur le bassin versant de l'Oudon

La compétence « gestion des milieux aquatiques » est exercée par trois maîtres d'ouvrage :

- le Syndicat de Bassin de l'Oudon Sud (S.B.O.S.) auquel adhèrent 45 communes*,
- le Syndicat de bassin pour l'aménagement de la rivière l'Oudon (S.B.O.N.) auquel adhèrent 40 communes*, (*nombre de communes au 1^{er} janvier 2015)
- le Département du Maine et Loire sur la partie navigable de l'Oudon de Segré au Lion d'Angers.

La compétence « prévention des inondations » est exercée par le SYndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions (SY.M.B.O.L.I.P.). Les structures membres sont les deux syndicats de bassin cités précédemment et des structures en charge de l'alimentation en eau potable. Son territoire d'intervention est le bassin versant de l'Oudon.

Ce syndicat est également compétent pour la lutte contre les pollutions diffuses (hors assainissement non collectif) et il est structure porteuse de la Commission Locale de l'Eau (C.L.E.) du bassin versant de l'Oudon.

Organisation future

La réflexion sur la nouvelle organisation est actuellement en cours. Les objectifs de la nouvelle organisation sont les suivants :

- conserver la cohérence de gestion de l'eau à l'échelle du bassin versant,
- réussir le transfert de la compétence « G.E.M.A.P.I. » dans le cadre des 3 syndicats de bassin versant existants (S.B.O.S., S.B.O.N. et SY.M.B.O.L.I.P.),
- étudier la plus-value qu'apporterait la fusion des 3 syndicats de bassin versant S.B.O.S., S.B.O.N. et

Pour en savoir plus : www.bvoudon.fr ; téléphone : 02 41 92 52 84

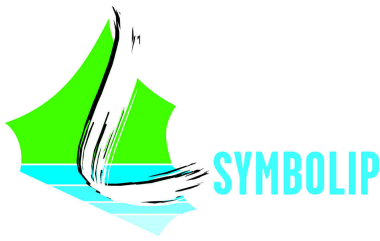
Article édité par la Commission Locale de l'Eau du bassin versant de l'Oudon – novembre 2016

Compétences du petit cycle de l'eau et du grand cycle de l'eau

Les compétences du petit cycle de l'eau comprennent l'alimentation en eau potable, l'assainissement collectif et non collectif, les eaux pluviales urbaines.

Les compétences du grand cycle de l'eau s'exercent idéalement à l'échelle du bassin versant : planification de la gestion de l'eau, lutte contre les inondations ou les pollutions diffuses, gestion des milieux aquatiques,...





Arrêt de l'utilisation des produits phytosanitaires dans les communes en 2017

Afin de préserver l'environnement et la santé de personnes, les communes arrêteront d'utiliser des pesticides chimiques sur les jardins, espaces végétalisés et infrastructures accessibles au public au 1er janvier 2017 (loi Labbé et loi sur la transition énergétique pour la croissance verte).

Les pratiques d'entretien des espaces publics doivent donc évoluer et s'adapter à ces nouvelles modalités.

Cela passe notamment par le développement de méthodes alternatives d'entretien comme le désherbage mécanique, la protection intégrée, le paillage ou l'enherbement d'espaces. Cela passe également par des réaménagements d'espaces et par la conception écologique de nouveaux aménagements afin d'anticiper les problèmes d'entretien.



Les riverains et jardiniers amateurs peuvent eux aussi accompagner cette démarche, d'autant qu'ils seront également concernés par cette interdiction de détenir et d'utiliser des produits phytosanitaires dès 2019.

Pour cela, adoptons collectivement les bons réflexes !

Par exemple, si chacun entretient le trottoir et le pied de mur devant chez soi, cela facilitera le travail des agents communaux qui pourront passer plus de temps à entretenir et embellir le reste de la commune.

L'acceptation de la végétation spontanée est aussi une étape importante vers un entretien plus écologique de la ville, alors changeons ensemble notre regard sur les « mauvaises herbes ».



Et chez soi, pourquoi ne pas jardiner plus nature ?

Retrouvez de nombreux conseils de jardinage au naturel avec la charte du bassin de l'Oudon « Jardiner au naturel, ça coule de source » sur www.bvoudon.fr (rubrique « Qualité de l'eau » > « Le Plan d'action du SY.M.B.O.L.I.P. » > « La charte Jardiner au naturel ») ou auprès des enseignes de jardinage signataires de la charte.

Le programme de lutte contre les pollutions diffuses du bassin de l'Oudon

Ce programme vise à restaurer la qualité de l'eau du bassin et des captages d'eau potable à travers de nombreuses actions auprès des agriculteurs (formations, accompagnements, diagnostics-conseils), des collectivités (réduction de l'usage des produits phytosanitaires), des entreprises et artisans et du grand public (comme la charte « jardiner au naturel, ça coule de source »). Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.bvoudon.fr.

Syndicat Mixte du Bassin de l'Oudon pour la Lutte contre les Inondations et les Pollutions

Groupe Milon – 4 rue de la Roirie - 49500 SEGRE

Tél : 02.41.92.52.84 – Fax : 02.41.92.52.79

Mail : contact@bvoudon.fr



L'association FRANCE ADOT 53 est présente sur le département de La MAYENNE depuis 1985. Elle a pour mission d'informer et de sensibiliser le public concernant les dons d'organes, de tissus humains et de moelle osseuse.

" LA GREFFE D'ORGANES SAUVE DES VIES "

En France, en 2015, 21 378 malades étaient en attente d'une greffe. Seulement 5 746 patients ont reçu un organe.

Pour ou contre, il est primordial de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent en témoigner.

FRANCE ADOT 53 – BP 90634 – 53006 LAVAL CEDEX
Tel/Rep : 02.43.90.68.10
Courriel : franceadot53@orange.fr
www.france-adot.org




Créée en novembre 2015 et composée d'habitants du Pays de Craon, l'association « Relais santé bien-être » a pour mission de promouvoir la santé, le bien-être. En 2015, elle comptait 10 adhérents, aujourd'hui, 26. En 2016, l'association avait pour souhait de sensibiliser et d'encourager les habitants du Pays de Craon à manger équilibré et pratiquer une activité physique. Pour atteindre ces objectifs, elle a animé un self pédagogique à la foire expo de Craon qui a recensé 450 passages. Elle a mené des actions de prévention dans les 4 sites d'aide alimentaire du Pays de Craon, 130 usagers ont été rencontrés. Elle a proposé une soirée d'information à destination des associations sportives sur le label « sport santé » et participe à l'organisation de la 5^{ème} rencontre régionale « sport, santé, social » qui aura lieu le 1^{er} décembre au Centre hospitalier de Craon.

Découvrez toute l'actualité de l'association sur le site de la Communauté de communes du Pays de Craon : www.paysdecraon.fr rubrique santé.

Contact :

Julie Girard, animatrice santé

 07 85 51 53 43

 animation.sante@paysdecraon.fr



L'ASSOCIATION DU SERVICE DE MAINTIEN A DOMICILE (A.S.M.A.D.)

Le SSIAD

L'ASMAD est une association qui, depuis 30 années, gère un service de soins infirmiers à domicile. A ce jour, ce service dispose d'une autorisation de **80 places** :

- 75 places pour les personnes âgées de 60 ans et plus
- 5 places pour les personnes adultes de moins de 60 ans présentant un handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

Son objectif est de contribuer au maintien de la personne à son domicile.

Le SSIAD intervient **sur prescription médicale** ; les soins sont pris en charge par l'organisme de sécurité sociale.

Le SSIAD assure au domicile de la personne **les soins d'hygiène et de confort, des aides aux actes essentiels de la vie, de la surveillance, des soins techniques et relationnels. L'ASMAD travaille en partenariat et confie la plupart des soins techniques infirmiers aux infirmiers libéraux.**

Pour les Personnes Agées, le SSIAD intervient sur l'ensemble du Pays de Craon ainsi que les communes de Courbeville et Astillé.
Pour les Personnes de moins de 60 ans, le SSIAD peut être amené à intervenir sur l'arrondissement de Château-Gontier.

l'EMSA

Depuis 2013, une Equipe Mobile Spécialisée d'Accompagnement (E.M.S.A.) dépendant du SSIAD de Château-Gontier, intervient sur le territoire du Pays de Craon près des personnes atteintes de troubles cognitifs à un stade précoce afin de faciliter le maintien des activités de la vie quotidienne, solliciter les fonctions restantes, proposer des compensations et instaurer des routines. L'EMSA intervient également auprès de l'aidant familial pour l'accompagner et lui proposer des aides.

Le secrétariat est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h à 17h.

Il est toutefois possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.

Nous vous invitons à prendre contact avec le secrétariat avant de vous déplacer.

ASMAD

Rue Lavoisier – 53230 Cossé le Vivien

☎ 02.43.98.94.33 - 📠 02.43.98.84.74

✉ asmad53@wanadoo.fr

Président : Dr Giraud-Héraud Alain Directrice : Mme Solier Chantal

QUELS PROJETS POUR 2017 ?

SPASAD

L'ADMR et l'ASMAD ont décidé de renforcer leur coopération dans le cadre de l'expérimentation d'un **SPASAD** (Service Polyvalent d'Aide et de Soins à Domicile).

Le SPASAD a pour mission d'accompagner et de suivre de manière intégrée les personnes requérant à la fois des prestations de soins et d'aide à domicile.

Ce projet est porté par **l'ASMAD du Pays de CRAON et la Fédération Départementale ADMR de la MAYENNE**, regroupant les associations d'aide et d'accompagnement à domicile ADMR de BALLOTS, COSSE LE VIVIEN, CRAON, CUILLE, MERAL, QUELAINES, RENAZE, SAINT AIGNAN SUR ROE.

PROJET DE SERVICE 2012-2017

Le **projet de service 2012-2017** arrive à son terme et une évaluation de ce projet doit être réalisée en 2017.

Pour rappel, nos objectifs étaient :

- D'individualiser la prise en charge et poursuivre la démarche de bienveillance
- D'adapter l'offre de prise en charge aux besoins de la population
- D'adapter au maximum la prise en charge au vu des attentes et besoins des usagers et des familles
- De développer les partenariats et l'insertion du SSIAD dans le réseau gérontologique de proximité
- De poursuivre la professionnalisation des équipes

chain projet de service (2018-2023) pourrait avoir comme ligne conductrice le SPASAD si ce dernier est pérennisé.



L'association Alli'âges du sud-ouest mayennais, poursuit son activité de prévention de la perte d'autonomie, de maintien du lien social et d'animation sur le territoire du Pays de Craon.

Elle travaille en lien avec les services qui interviennent à domicile et organise pour les personnes âgées et/ou handicapées diverses activités :

Séances de **gymnastique adaptée** animées par des moniteurs formés de l'association SIEL BLEU. Les rencontres ont lieu le mercredi tous les 15 jours alternativement à Craon et à Saint Aignan sur Roë. Coût : 3€ incluant un goûter après chaque séance.

Lectures et échanges autour du petit journal le Vite Lu, le jeudi tous les 15 jours à Craon et à Ballots. Cette activité est organisée par des bénévoles et est également suivie d'un goûter. Coût : 1 €.

« **Rencontres autour d'un café** ». Temps de discussions sur un sujet défini par les participants permettant aux diverses générations de se rencontrer et d'échanger. Elles peuvent se réaliser dans n'importe quelle commune du territoire et permettent de créer des liens et de mieux se comprendre entre générations. Cette activité gratuite est animée par des bénévoles et se termine par un goûter partagé entre tous.

Les activités de l'association peuvent être développées sur tout le territoire si des bénévoles aident à les animer dans cet esprit de respect et de partage des idées, avec pour objectif le bien vivre des personnes en perte d'autonomie sur le territoire du Pays de Craon.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le CIAS à Craon : 02 43 09 09 65 ou le **06 32 11 06 11**.

Chantal GODARD,
Présidente de l'association

Alli'âges du sud-ouest mayennais
chantal-godard@sfr.fr

 <p>SERVICES POUR LA FAMILLE</p>	 <p>SERVICES POUR LA MAISON</p>	 <p>SERVICES POUR RESTER CHEZ SOI</p>
<p>Garde d'enfants à domicile et à toute heure, soutien familial</p>	<p>Ménage, repassage . Petits travaux de jardinage et bricolage .</p>	<p>Aide aux séniors ou personnes en situation de handicap</p>
 <p>50% de réduction ou crédit d'impôt possible</p> <p>selon la loi de finance en vigueur</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Ménage, repassage • Aide à la personne • Courses, déplacements • Portage de repas • Grossesse, naissance, maladie • Garde d'enfants à domicile • Téléassistance 	 <p>la référence du service à la personne</p>
<p>CESU Préfinancé Aides possibles par les Caisses de retraite ou complémentaires CAF et MSA</p>	<p>Contactez-nous 02 43 98 95 73 cosse.admr53@wanadoo.fr</p>	<p>Bureau : Annexe de la Mairie rue de Nantes lundi et mercredi de 9h à 12h mardi et vendredi de 10h30 à</p>

Entretien de votre espace de vie : Faites appel à notre expérience

Entr'AIDE Services vous propose un service à domicile adapté à vos besoins et vous simplifie la vie en s'occupant de tout, même des formalités administratives. Entr'AIDE Services porte la fonction d'employeur et met à votre disposition du personnel de proximité pour des missions ponctuelles ou régulières :

- Ménage
- Repassage
- Entretien de jardin
- Bricolage
- Manutention
- Garde d'enfants de + 3 ans
- Classement, travail administratif



Association implantée sur le territoire du Sud Mayenne depuis bientôt 30 ans Entr'AIDE Services est l'un des acteurs incontournable de l'Economie Sociale et Solidaire. Ce sont 130 salariés qui réalisent environ 30 000 heures d'intervention auprès de particuliers, de collectivités, d'associations et d'entreprises.

Parce que L'emploi est la plus active des solidarités

Les Avantages :

- **Tarifs compétitifs**, pas de TVA.
- **Aucun frais de gestion**, une prise en charge administrative complète.
- **Interventions sous 72 h.**
- **Qualité de l'accompagnement**
- **Bonne connaissance** des salariés.



**50% de Réduction ou
Crédit d'impôts**
sur les sommes
versées au titre des
services à l



Simplifiez-vous la vie!

SIMPLICITE - SOUPLESSE - REACTIVITE - PROFESSIONNALISME



POUR VOS ÉCONOMIES D'ÉNERGIES



Un seul **numéro**
en Mayenne

02 52 46 00 00

PRIX D'UN APPEL LOCAL

Une **expertise**
locale, gratuite
et **indépendante**
au service de
vos projets de
rénovation ou
de construction



INFO → **ÉNERGIE**
PAYS DE LA LOIRE



Boîte à livres

Le conseil municipal de la Chapelle Craonnaise a choisi d'implanter une boîte à livre sur le terrain de loisirs.

La boîte à livres ou boîte à lire repose sur un principe simple : le lecteur peut y déposer un livre qu'il a lu et en prendre un autre, transmis lui aussi par un amateur de lecture.

L'objectif général de la mise en place d'une boîte à livres est de :

- donner une seconde vie aux livres et revues ;
- faire connaître des ouvrages dont le sujet diffère des habitudes du lecteur ;
- transmettre le plaisir du livre et le goût de la lecture ;
- inciter les visiteurs à entrer dans les bibliothèques et peut-être à s'y abonner ;
- valoriser les échanges non-marchand et créant du lien social ;
- fédérer les personnes autour d'un bien commun.

Ce projet s'inscrit dans une démarche de développement durable, car il allie des aspects écologiques, solidaires, culturels et économiques.

ÉCOLOGIQUE

Échanger les livres plutôt que les jeter donne un sens très concret à la notion de "durabilité". Le public est sensibilisé à une gestion raisonnée des ressources.

SOLIDAIRE

La boîte à livres est un "espace de livres-échanges", un espace de partage en marge du système marchand. Chacun peut déposer ou emprunter un livre, librement, gratuitement. La boîte à livres offre un cadre moins formalisé que celui de la bibliothèque. On peut donc imaginer qu'elle permet de toucher un public plus large.

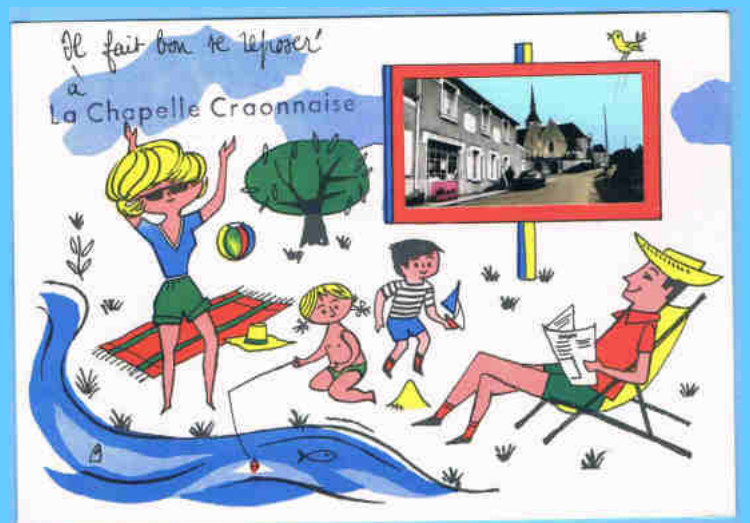
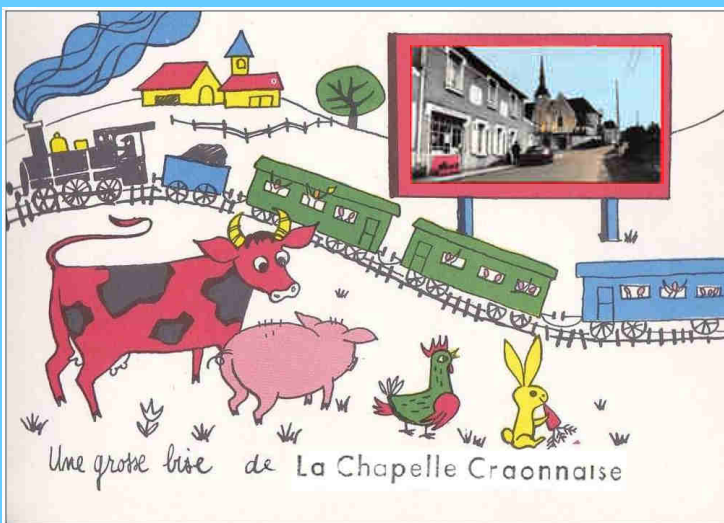
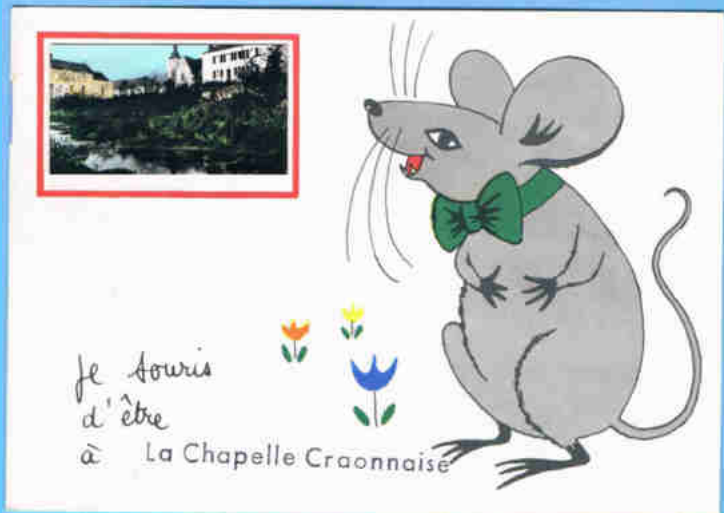
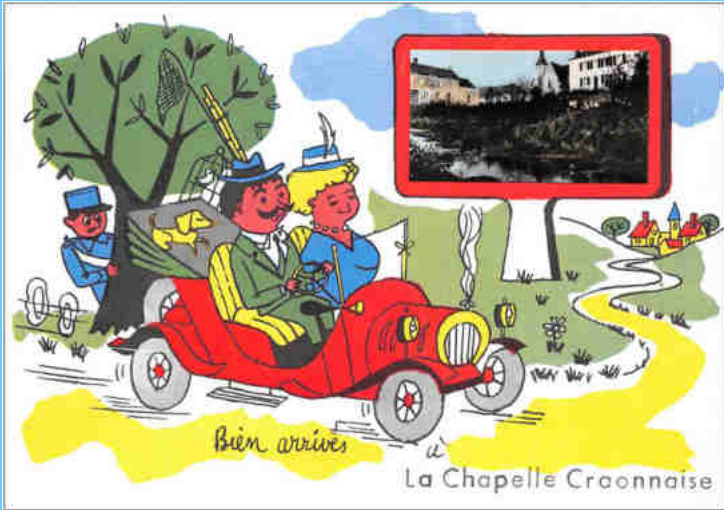
CULTUREL

La boîte à livres viennent compléter l'offre de lecture publique du territoire. Accessibles 24h/24, elles offrent un service à ceux qui ne peuvent venir à la bibliothèque pendant ses horaires d'ouverture. En outre, elles fournissent une réponse à ceux qui viennent en bibliothèque faire un don de livres. Plus visibles, plus accessibles, elles apportent un contact culturel à de nouveaux publics. De plus, les usagers des boîte à livres peuvent se laisser surprendre par la découverte d'ouvrages, sujets et auteurs ne faisant pas partie de leurs choix habituels.



Exemple de boîte à livres

Cartes postales fantaisies



CALENDRIER 2017

JANVIER

- 5 AG Club du bon accueil
- 14 Spectacle pour les enfants
- 15 Vœux de la municipalité

FEVRIER

- 2 Après midi crêpes Club du bon accueil
- 11 Théâtre avec les Kroukrous
- 18 Soirée Junior Association
- 25 Pêche a la truite au plan d'eau

MARS

- 4 Soirée galettes du Moto Club

AVRIL

- 2 Repas du CCAS
- 16 Chasse aux œufs de Paques
- 23 1^{er} tour des élections présidentielles

MAI

- 7 2^{ème} tour des élections présidentielles

JUIN

- 4 Tournoi de foot amical
- 11 1^{er} tour des élections législatives
- 18 2^{ème} tour des élections législatives

JUILLET

- 8 Ateliers pour les enfants de 3 à 12 ans
- 8 et 9 Fête communale

SEPTEMBRE

- 16 Soirée plein air du Moto Club

OCTOBRE

- 31 Halloween (Autour des enfants)

NOVEMBRE

- 4 Soirée choucroute du Foot

DECEMBRE

- 1 Illuminations
- 7 Pot au feu du Club du bon accueil

JANVIER 2018

- 4 AG Club du bon accueil
- 14 Vœux de la municipalité

Une manifestation ou un évènement n'apparaît pas dans le calendrier, vous pouvez le signaler à la mairie.

N'oubliez pas de vous abonner à la lettre d'information de la mairie. Il suffit simplement de se rendre sur le site internet de la commune et de renseigner votre adresse mail.